



## D'anciens bassins sédimentaires

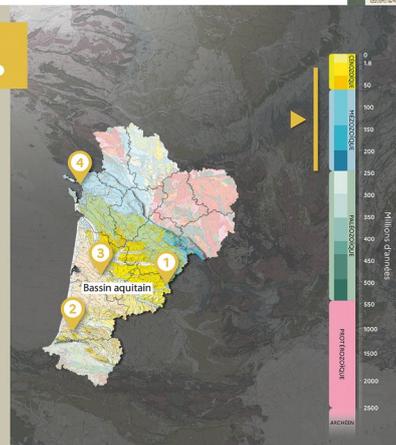
### Le Bassin aquitain...

**Le Bassin aquitain s'est individualisé au début du Mésozoïque, vers -250 millions d'années, sous la forme d'une vaste cuvette comprise entre le Massif armoricain, le Massif central et la future chaîne des Pyrénées.**

Au cours du temps, sa géométrie mais aussi l'organisation et la nature de ses sédiments ont notablement évolué. Des forages profonds ont montré que l'épaisseur de la pile sédimentaire atteint 11 km dans la partie sud du bassin !

Au Trias, la sédimentation est caractérisée par la formation de dépôts continentaux ou d'évaporites. Puis, au Jurassique et au Crétacé, elle devient essentiellement argilo-carbonatée et témoigne de milieux marins plus ou moins profonds. À Tercis-les-Bains (Landes), les fossiles récoltés dans les calcaires crétacés permettent de caractériser la limite précise entre deux étages successifs (-72 millions d'années) : le Campanien et le Maastrichtien.

Au Cénozoïque, vers -56 millions d'années, le Bassin aquitain connaît à nouveau une évolution continentale notamment marquée par une importante accumulation de molasses, matériaux issus de l'érosion des reliefs pyrénéens et charriés par les cours d'eau. Cette évolution est momentanément interrompue par quelques épisodes marins identifiés dans la partie occidentale du bassin. Dans le secteur de Saucats et de La Brède (Gironde), des affleurements de sables coquilliers ou faluns ont été choisis pour définir les coupes de référence internationale des étages Aquitaniens et Burdigaliens (entre -23 et -16 millions d'années).



- 1 Dépôts continentaux de la carrière du Brétou - (fiche : AQ0030)
- 2 Calcaires marins de la Réserve Naturelle Régionale des carrières de Tercis-les-Bains - (fiche : AQ0277)
- 3 Falun d'âge burdigalien du site de la Bourrasse (Réserve Naturelle Géologique de Saucats et La Brède) - (fiche : AQ0053)
- 4 Calcaires récifaux de la Pointe du Chay - (fiche : PQ0004)

Photographies : 1 et 4 © Thierry Diger / DREAL Nouvelle-Aquitaine  
2 et 3 © Catherine Ollier / DREAL Nouvelle-Aquitaine

